

FORMULAIRE DE SIGNALEMENT D'INFRACTION - WHISTLEBLOWING

Informations préliminaires

Vous souhaitez signaler une infraction ? Savez-vous que :

- 1 - pour faire le signalement, vous devez utiliser le canal approprié de l'entreprise
- 2 - le même signalement ne doit pas être présenté en double ;
- 3 - les signalements rédigés sans indiquer les données du déclarant ou de manière anonyme sont traités comme des signalements ordinaires. S'ils sont envoyés de manière anonyme, ils peuvent être complétés ultérieurement par l'identité du déclarant aux fins d'une éventuelle protection juridique ;
- 4 - vos données personnelles sont traitées conformément au Code de protection de la vie privée et à vos droits garantis par le règlement UE 679/2016. Toutefois, les droits visés aux articles 15 à 22 du règlement ne peuvent être exercés en adressant une demande au responsable du traitement ou en déposant une plainte conformément à l'article 77 du règlement, lorsque l'exercice de ces droits est susceptible de porter une atteinte réelle et concrète à la confidentialité de l'identité de l'employé qui signale l'infraction dont il a eu connaissance en raison de son travail. Le contrôleur des données est DR SCHÄR AG/S.p.A..

Données du déclarant

Souhaitez-vous fournir vos informations d'identification ? <input type="checkbox"/>	
NON	<input type="checkbox"/> OUI
Prénom	
Nom	
Qualification du service /	

Rôle ou tâche actuel(le)	
Qualification du service / Rôle ou tâche au moment de l'acte signalé	<i>(si différent)</i>
Siège et unité organisationnelle actuels	
Siège et unité organisationnelle au moment de l'acte signalé	<i>(si différent)</i>
supérieur hiérarchique	
Téléphone	
Courriel	

Données et informations sur l'infraction

Unité organisationnelle/bureau où l'acte s'est produit	
Date et/ou période au cours de laquelle l'acte s'est produit	
Auteur de l'acte (nom, prénom, qualification, rôle)	
Toute autre partie privée	

impliquée, le cas échéant	
Entreprises impliquées, le cas échéant	
Modalités selon lesquelles le déclarant a eu connaissance de l'acte	

Description de l'acte

Toute autre personne pouvant apporter des informations utiles sur l'acte signalé (témoins)	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Existence de documents ou d'autres preuves objectives de l'acte	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
Indication des documents de retour	

d'information. Vidéos, photographies, fichiers et/ou leur contenu	
Le déclarant :	<ul style="list-style-type: none"> ○ joint les documents indiqués ; ○ n'a pas accès aux documents indiqués ou ne peut pas les extraire ou les joindre.

Motivation de l'infraction constituée par l'acte et/ou indication de la règle prétendument enfreinte

Le déclarant

déclare

- avoir lu les informations de l'entreprise sur le système de signalement interne des actes répréhensibles ;
- être conscient des responsabilités et des conséquences civiles, pénales et disciplinaires de son signalement, pour lui-même et pour les autres ;
- avoir lu et compris les avertissements préliminaires et la politique de confidentialité ci-jointe ;
- envoyer ce formulaire dûment rempli et signé en format .pdf à l'adresse électronique suivante whistleblowing@drschaer.com

Date

Signature

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

1. Les données personnelles du déclarant sont traitées conformément au Code de protection de la vie privée et à vos droits garantis par le règlement UE 679/2016.

2. Informations sur le contrôleur des données.

Le contrôleur des données est Dr. Schär SpA/AG, dont le siège social se trouve à Winkelau 9, 39014 Postal (BZ), Italie, Tél. 0473 / 293 300 Courriel privacy@schaer.com.

3. Informations sur le délégué à la protection des données.

Le contrôleur des données a également désigné un délégué à la protection des données (DPD), disponible à son siège social (Winkelau 9, 39014 Postal (BZ), Italie, Tél. 0473 / 293 300) ou en écrivant à l'adresse suivante dpo@drschaer.com.

4. Droits de la personne concernée

En ce qui concerne le signalement interne des infractions, les droits énoncés aux articles 15 à 22 du règlement (accès, rectification, modification, suppression, opposition) expliqués plus en détail dans la politique de confidentialité publiée sur la page d'accueil de l'entreprise à <https://www.schaer.com/it-it/privacy> ne peuvent pas être exercés en adressant une demande au responsable du traitement des données ou en déposant une plainte conformément à l'article 77 du règlement, lorsque l'exercice de ces droits porterait effectivement et concrètement atteinte à la confidentialité de l'identité de l'employé qui dénonce l'infraction dont il a eu connaissance en raison de son travail.

5. Informations sur les catégories de données et les types de données traitées

Aux fins de l'établissement de signalements internes par le canal interne, l'entreprise :

- (catégories de données) recueille des données personnelles générales sur le déclarant, fournies volontairement par ce dernier dans le but d'accéder au service ;
- (type de données traitées) collecte notamment les données à caractère personnel suivantes : nom et prénom, date et lieu de naissance, résidence, numéro de téléphone de contact et adresse électronique de la personne concernée.

6. Source des données collectées

La source des données personnelles collectées est le sujet du signalement lui-même. La fourniture des données personnelles est strictement nécessaire et fonctionnelle pour le

traitement du rapport et pour la fourniture de la protection juridique prévue par le décret législatif 24/2023; l'absence de fourniture des données personnelles au moment du signalement ou lors de compléments ultérieurs entraînera l'impossibilité de fournir la protection de la confidentialité garantie par la loi.

7. Destinataires des données collectées

Les destinataires des données personnelles collectées sont des parties externes spécialement formées qui ont défini et réglementé leur relation avec le responsable du traitement des données conformément à l'art. 28 du règlement UE 679/2016.

8. Conservation des données

Les données à caractère personnel obtenues avec le signalement sont conservées avec le signalement sous forme numérique ou papier, pendant la durée nécessaire au traitement du signalement et de la procédure qui s'ensuit. Le signalement est archivé après minimisation des données pour une durée d'un an et, en tout état de cause, supprimé après cinq ans d'archivage.

9. Communication ou diffusion de données

Les données personnelles recueillies par le biais des signalements ne sont pas transférées à des pays tiers en dehors de l'UE ou à des organisations internationales, et elles ne sont pas non plus stockées sur des serveurs situés dans un pays tiers.

10. Traitement automatisé

Le responsable du traitement n'utilise en aucun cas, directement ou indirectement, des processus de décision automatisés pour le traitement des données à caractère personnel collectées par le biais du canal de signalement interne vous concernant.

Date _____

Signature du déclarant
